

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Séance de la CCEN du 10 janvier 2013

SECTION I : PROJETS DE TEXTE SELECTIONNES AYANT FAIT L'OBJET D'UN EXAMEN						
Numéro d'acte	Ministère	Intitulé	Avis favorable	Avis favorable avec recommandations	Avis défavorable	Observations
13-01-10-01083-2	Ministère de l'égalité des territoires et du logement <i>Secrétariat général du comité interministériel des villes</i>	Décret relatif au montant de l'aide financière de l'Etat aux activités d'adultes-relais			X	<p>Saisine en extrême urgence de la CCEN conformément aux dispositions du second alinéa de l'article R. 1213-4 du CGCT.</p> <p><u>Décomposition du scrutin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un membre représentant des élus s'est abstenu ; - Cinq avis défavorables émis par les autres membres représentants des élus, au motif que : <ol style="list-style-type: none"> 1) le projet soumis traduit un désengagement de l'Etat du dispositif « adultes-relais » qui constitue un outil précieux de la politique de la ville pour développer les actions de médiation et faciliter l'accès des habitants des zones urbaines sensibles aux services publics ; 2) les économies réalisées aujourd'hui par l'Etat à travers cette diminution du financement accordé aux contrats d'« adultes-relais » sont susceptibles de générer demain des dépenses liées aux troubles éventuels que la disparition d'agents de médiation n'aura pas permis de prévenir ;

13-01-10-01082	Ministère de l'éducation nationale <i>Direction générale de l'enseignement scolaire</i>	Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République					<p>3) ce désengagement se traduit de fait par un transfert de charges sur les collectivités territoriales.</p> <p>- Trois avis favorables émis par les membres représentants de l'Etat ;</p> <p>La CCEN émet en conséquence un avis défavorable sur le projet de décret qui lui est soumis.</p> <p>Par ailleurs, les membres représentant les élus appellent au Gouvernement que les demandes en extrême urgence doivent demeurer exceptionnelles et circonstanciées.</p> <p>La CCEN émet un avis favorable sur le projet de loi qui lui est soumis, dont elle approuve l'économie générale et l'objectif poursuivi qui consiste à remettre l'école au centre du projet de la Nation.</p> <p>Toutefois, les membres représentant les élus regrettent que l'étude d'impact de cette réforme ambitieuse, dont la réussite dépendra en partie du rôle des collectivités territoriales dans sa mise en œuvre, ne fasse état d'aucun coût pour les collectivités territoriales.</p> <p>Dans ces conditions, ils demandent que le ministère de l'éducation nationale engage une concertation approfondie avec les associations d'élus sur l'étude de l'impact financier du projet de loi et assure avec la CCEN un suivi régulier des mesures d'application et de leur impact financier consolidé sur les collectivités.</p> <p>Les membres représentant les élus appellent par ailleurs l'attention du Gouvernement sur plusieurs dispositions qui nécessitent selon eux une clarification juridique et/ou financière :</p> <p>- Accueil des enfants de moins de trois ans à l'école maternelle (article 5) : les représentants des communes demandent que la notion « d'environnement social défavorisé », à partir de laquelle l'organisation de la scolarisation des</p>
X							

enfants de moins de trois ans sera priorisée, soit clarifiée ;

- **Numérique** (articles 11 et 13 à 15) : les élus souhaitent que le partage des responsabilités juridiques et financières entre l'Etat et les collectivités en matière de maintenance des équipements informatiques soit clarifié :
 - o les représentants des communes soulignent que les petites communes en particulier ne pourront pas assumer la maintenance de ces équipements en l'absence de techniciens formés et/ou disponibles et demandent qu'une solution soit mise en œuvre à leur égard afin que la maintenance des équipements pédagogiques soit assurée par les services de l'Etat ;
 - o les représentants des départements et des régions contestent l'analyse du ministère de l'éducation nationale sur la portée des articles 14 et 15 qui prévoient de mettre à leur charge l'acquisition et la maintenance des infrastructures et des équipements des collèges et lycées, présentée comme une clarification de la répartition des compétences respectives de l'Etat et des départements et régions en la matière ; selon les représentants des départements et des régions, ces dispositions mettent en œuvre un transfert de compétence qui doit faire l'objet d'une compensation financière ;

- **Conseil d'école** (article 36) : les membres représentant les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) demandent que la représentation des représentants des communes ou EPCI au sein du conseil d'école soit renforcée au même niveau que celles des enseignants et des parents d'élèves ;

- **Projet éducatif territorial (PET)** (article 41) : les membres représentant les élus s'interrogent sur le périmètre requis pour définir ce projet et sur son articulation avec les dispositifs existants tels que les contrats locaux d'éducation

								artistique. Ils demandent également comment sera financée leur élaboration. Ils rappellent enfin que le niveau intercommunal ne saurait être la référence obligatoire pour créer un PET dans la mesure où il s'agit d'une prérogative communale.
13-01-10-01083			Décret relatif à l'aménagement du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires et modifiant le code de l'éducation					Le président de séance a demandé le report de l'examen de ce texte à la séance du 7 février 2013 , en application des dispositions du 1 ^{er} alinéa de l'article R. 1213-4 du CGCT.
13-01-10-01081	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche <i>Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle</i>		Arrêté relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme	X				Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-01-10-01064	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie <i>Direction générale de l'énergie et du climat</i>		Arrêté relatif aux modalités du contrôle technique des ouvrages des réseaux publics d'électricité, des ouvrages assimilables à ces réseaux publics et des lignes directes prévu par l'article 13 du décret n° 2011-1697 du 1er décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité et au dispositif de surveillance et de contrôle des ondes électromagnétiques	X				Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-01-10-01065	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie <i>Direction générale de la prévention des risques</i>		Arrêté relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie	X				Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents

SECTION II : PROJETS DE TEXTE AVANT FAIT L'OBJET D'UN EXAMEN GLOBAL

Numéro d'acte	Ministère	Intitulé	Observations
13-01-10-01062	Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social <i>Direction générale du travail</i>	Arrêté relatif au choix, à l'entretien et à la vérification des équipements de protection individuelle utilisés lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amianté	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-01-10-01063		Arrêté relatif aux règles techniques, aux mesures de prévention et aux moyens de protection collective à mettre en œuvre par les entreprises lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amianté	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-01-10-01066	Ministère des affaires sociales et de la santé <i>Direction générale de l'offre de soins</i>	Arrêté modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-01-10-01067		Décret portant diverses dispositions modificatives relatives aux études paramédicales et tirant les conséquences de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et au territoire	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-01-10-01068	Ministère des affaires sociales et de la santé	Arrêté modifiant l'arrêté du 5 septembre 1989 relatif aux études préparatoires et au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-01-10-01069	<i>Direction générale de l'offre de soins</i>	Arrêté modifiant l'arrêté du 1er août 1990 relatif au programme des études préparatoires au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-01-10-01070		Arrêté modifiant l'arrêté du 24 septembre 1990 relatif aux études préparatoires et au diplôme d'Etat d'ergothérapeute	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-01-10-01071		Arrêté modifiant l'arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents

13-01-10-01072
13-01-10-01073
13-01-10-01074
13-01-10-01075
13-01-10-01076
13-01-10-01077
13-01-10-01078
13-01-10-01079
13-01-10-01080

Arrêté modifiant l'arrêté du 2 octobre 1991 relatif aux études préparatoires et aux épreuves du diplôme d'Etat de pédicure-podologue	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
Arrêté modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
Arrêté modifiant l'arrêté du 21 août 1996 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
Arrêté modifiant l'arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
Arrêté modifiant l'arrêté du 6 septembre 2001 relatif à l'évaluation continue des connaissances et des aptitudes acquises au cours des études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
Arrêté modifiant l'arrêté du 22 octobre 2001 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
Arrêté modifiant l'arrêté du 17 janvier 2002 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
Arrêté modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
Arrêté modifiant l'arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents

Pour le Président,
Le Vice-président


Philippe LAURENT